

BILAN DE COMMERCIALISATION 2018

Vins de Provence rosés : l'export devient le premier débouché

La dynamique de croissance à l'export des Vins de Provence rosés s'est poursuivie en 2018 pour dépasser la barre des 400 000 hl en s'appuyant à la fois sur la vigueur de la demande dans les pays-clés, comme les États-Unis ou le Canada, ainsi que sur la diversification des marchés, liée à l'essor de la consommation de vins rosés.

En 2018, les exportations de Vins de Provence rosés ont progressé de 7% en volume et de 8% en prix, des taux qui les positionnent parmi les bons élèves du vignoble français. Conséquence de la forte dynamique des exportations, dont le chiffre d'affaires a été multiplié par 14 en dix ans : elles pèsent désormais plus que la grande distribution dans la commercialisation des Vins de Provence rosés, aussi bien en volume qu'en valeur.

LES VOLUMES COMMERCIALISÉS

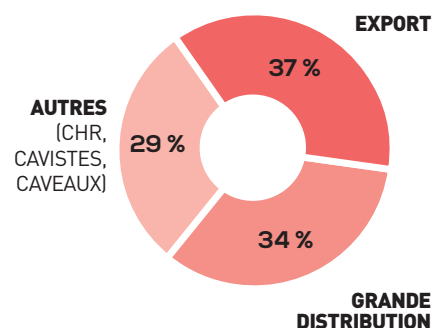


GRANDE DISTRIBUTION
368 804 hl



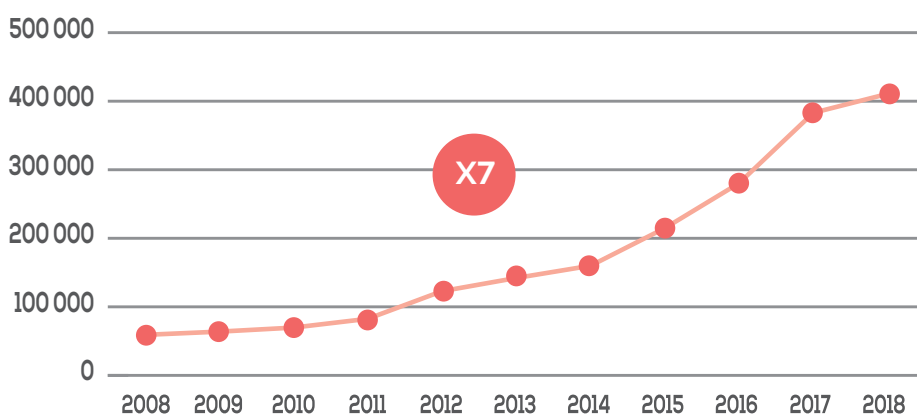
EXPORT
410 648 hl

LA RÉPARTITION PAR CIRCUIT



Source CIVP. Chiffres 2018

ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS EN VOLUME (hl)



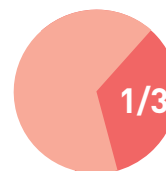
LA FRANCE, TOUJOURS PREMIER PAYS CONSOMMATEUR



36%
de la
consommation
mondiale



16,1 litres
(équivalent 21 bouteilles)
de vin rosé consommés
par an (habitants de plus de 15 ans)



Plus d'un tiers
des vins consommés
sont des vins rosés

LES ÉTATS-UNIS, TOUJOURS PREMIER MARCHÉ À L'EXPORT

En 2018, les États-Unis ont consolidé leur statut de première destination pour les exportations de Vins de Provence rosés grâce à des résultats en hausse de 13 % pour les volumes et de 17 % en valeur. En dix ans, les revenus générés par le marché américain ont été multipliés par 50.

EN VOLUME	EN VALEUR
46 % 1. États-Unis	50,3 % 1. États-Unis
12,6 % 2. Royaume-Uni	11,4 % 2. Royaume-Uni
6,4 % 3. Belgique	4,6 % 3. Allemagne
5,9 % 4. Allemagne	4,4 % 4. Belgique
4,5 % 5. Pays-Bas	3,7 % 5. Canada



LES VINS DE PROVENCE

Entre la Méditerranée et les Alpes, le vignoble des Vins de Provence s'étend sur près de 200 km de long à travers les Bouches-du-Rhône, le Var et les Alpes-Maritimes. Il regroupe trois appellations d'origine contrôlée : les AOC Côtes de Provence, Coteaux d'Aix-en-Provence et Coteaux Varois en Provence. Fédérées au sein du Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence (CIVP), elles rassemblent 486 domaines, 63 caves coopératives ainsi qu'une centaine de sociétés de négoce. En 2018, elles ont produit l'équivalent d'environ 165 millions de bouteilles en rouge (6 %), en blanc (4 %) mais surtout en rosé (90 %), la spécialité historique des Vins de Provence.

BRÉSIL, HONG KONG, THAÏLANDE... LES NOUVEAUX MARCHÉS À L'EXPORT PROGRESSENT AUSSI

Les résultats 2018 montrent également la montée en puissance généralisée des marchés extra-européens, qui affichent pour la plupart de très belles progressions, lesquelles témoignent à la fois de l'internationalisation de la consommation du rosé et du leadership des Vins de Provence rosés.

N° 5 CANADA + 13 % + 22 % EN VOLUME EN VALEUR		N° 14 BRÉSIL + 44 % + 55 % EN VOLUME EN VALEUR	
N° 19 HONG KONG + 13 % + 44 % EN VOLUME EN VALEUR		N° 21 NOUVELLE-ZÉLANDE + 23 % + 69 % EN VOLUME EN VALEUR	
N° 24 THAÏLANDE + 53 % + 80 % EN VOLUME EN VALEUR		Le numéro qui précède le pays indique sa position dans le classement des marchés des Vins de Provence rosés (en valeur).	

DÉBUT DE CAMPAGNE 2018-2019

CHIFFRES DE RÉCOLTE MILLÉSIME 2018



810 932 hl
AOC CÔTES DE
PROVENCE ROSÉS

184 793 hl
AOC COTEAUX D'AIX-
EN-PROVENCE ROSÉS

127 830 hl
AOC COTEAUX VAROIS
EN PROVENCE ROSÉS

DISPONIBILITÉS

Malgré une récolte en légère hausse, et du fait de stocks tombant à zéro avant la fin de l'année 2018, les disponibilités en rosé pour l'année 2019 restent à un niveau bas (- 11 % par rapport à la moyenne quinquennale).

